

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ	MINEUR
---------------------------------------	---------------

Pièces à fournir selon votre situation: **TOUT EN ORIGINAL + PHOTOCOPIES**

Photos d'identité récentes non découpées (- de 6 mois) en couleur aux normes administratives : (fond uni bleu clair ou gris clair, le fond blanc est interdit), tête nue (pas de chapeau, casquette, pince, barrette, chouchou, perles etc) cheveux derrière les oreilles et dans le dos ,front et haut du corps bien dégagé (pas de col montant , vêtement à capuche, écharpe) haut de préférence clair, pas de bijoux, **sans lunettes- pas de photos de classe , pour les enfants de – de 10 ans aller chez un photographe**

Présence obligatoire du responsable légal + carte d'identité/passeport en cours de validité + photocopie recto verso

Justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom du/des parents

(facture ou échéancier EDF/GDF, Téléphone ou dernier avis d'imposition)

Pour une première demande ou CNI périmée de plus de 5 ans ou Perte/Vol :

Passeport en cours de validité + photocopie **ou**

Copie intégrale de l'**acte de naissance** datée de moins de 3 mois si la commune de naissance n'est pas dématérialisée

Nom d'usage : **attestation signée des 2 parents autorisant l'utilisation du nom d'usage**

Pour les parents divorcés, séparés ou non mariés :

→ Si garde alternée avec jugement : jugement, CNI et justificatif de domicile des 2 parents.

Si pas de jugement : attestation des 2 parents indiquant la garde alternée+ CNI+justificatif de domicile de chaque parent

Pour un renouvellement : **ancienne CNI + photocopie recto verso**

Pour les administré(e)s nouvellement naturalisé(e)s : **décret de naturalisation**

Si vous êtes hébergé(e) sans justificatif de domicile à votre nom :

CNI de l'hébergeant (originale ou photocopie recto-verso, pas de photo), justificatif de domicile de moins de 3 mois et attestation d'hébergement indiquant que l'enfant et le/les parents habitent à cette adresse depuis plus de 3 mois

Perte de la CNI : **déclaration à la mairie + 25 € en timbres fiscaux**

Vol de la CNI : **déclaration à la gendarmerie + 25 € en timbres fiscaux**

Pré-demande à rapporter le jour du RDV : <https://passeport.ants.gouv.fr>

Sur rendez-vous : <https://www.rdv360.com/mairie-de-la-ferte-gaucher>

Présence obligatoire du mineur